



Assemblée générale

Distr. générale
28 juin 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Points 67, 69 a), 70, 80 et 109 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'enfant

**Élimination du racisme, de la discrimination raciale,
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée :**
élimination du racisme, de la discrimination raciale,
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Droit des peuples à l'autodétermination

Crimes contre l'humanité

Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Lettre datée du 29 mai 2024, adressée au Secrétaire général et au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris pour appeler l'attention sur le document intitulé « Preuves documentaires des crimes commis par les forces armées ukrainiennes et des formations nationalistes contre des civils dans le Donbass pendant la période allant de 2014 à 2022 », disponible à l'adresse suivante : https://disk.yandex.ru/d/Mv_kVW_hRJZ6Ag.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 67, 69 a), 70, 80 et 109 de l'ordre du jour.

(Signé) Vassily Nebenzia

